OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBLOUX

FRW, le 21 avril 2016

Information & consultation villageoise à Sauvenière
Le **21 avril 2016**, salle de l'école
Synthèse

Participants :

- ***39 citoyens***
- *Pour le **Conseil communal** (7) : Marc BAUVIN (Echevin), Gauthier DE SAUVAGE (Echevin), Benoît DISPA (Bourgmestre), Alain GODA (Echevin), Philippe GREVISSE (Cons. Comm.), Jérôme HAUBRUGE (Echevin), Guy THIRY (Cons. Comm.)*
- *Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Pôle cadre de vie, agent relais ODR)*
- *Pour le **CREAT-UCL** : Anne SINZOT (Auteure du PCDR)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (Agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (Agent traitant Gembloux)*

Copie :

- *Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux*
- *au Collège communal de Gembloux*
- *à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR*
- *à la Direction de la FRW*
- *à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)*
- *au CREAT-UCL*
- *aux participants*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Résultats de la consultation à Sauvenière

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation du pré-diagnostic communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématique*
5. *Questions à approfondir en plénière*
6. *Présentation de l'étape suivante : Groupes de travail et renouvellement de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

---

1. Introduction

L'échevin du Développement Rural, Marc BAUVIN, souhaite la bienvenue aux participants. Forte de l'expérience de sa première Opération de Développement Rural (ODR) qui a permis à de nombreux projets de voir le jour dans la plupart des villages gembloutois, la Ville désire renouveler l'expérience dans une nouvelle ODR. L'échevin insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir pour les villages du territoire gembloutois pour les 15 prochaines années. La mobilisation de la population en est un facteur de réussite.

La rencontre villageoise est l'occasion d'entendre les citoyens de tous les villages de l'entité (village par village). A cette occasion, les représentants politiques sont là pour écouter les citoyens, ils ne participeront donc pas aux discussions afin de laisser la libre expression des citoyens.

Ensuite, M. BAUVIN présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR et le CREAT-UCL, auteur du PCDR.

Lors de son inscription, chaque participant a reçu un talon à compléter avec ce qui est, selon lui, l'atout principal de son village ou de sa commune et la faiblesse principale de son village ou de sa commune. Le résultat de ce mini-sondage se trouve en annexe 3.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

M. BURETTE, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **Base légale** : les ODR étaient régies initialement par un Décret wallon de 1991. Celui-ci a été « modernisé » en 2014, donnant lieu à un nouveau Décret ;
- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est l'un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement du territoire. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- Les **acteurs principaux de l'ODR de Gembloux** sont :
    - La Ville et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).

- L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be) qui a pour missions :
  - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
  - de conseiller la Ville dans la mise en œuvre de son PCDR ;
  - d'impulser certaines réflexions ;
  - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
- La Wallonie et son administration, et plus particulièrement la DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, qui est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
- Le Bureau d'étude, le CREAT – UCL, qui est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Gembloux. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

Questions/remarques :

- Pourquoi la Ville n'a-t-elle pas décidé de faire de son PCDR un Agenda 21 Local.
  - *Un Agenda 21 Local est un programme de projets destiné à intégrer les principes du développement durable dans le développement d'un territoire. Or le nouveau décret régissant le développement rural en Wallonie intègre d'emblée la dimension « développement durable » dans l'élaboration des PCDR. Ce nouveau PCDR correspondra donc à un Agenda 21 Local, au sens du Décret.*
  - *Le PCDR, à l'instar du Programme Stratégique Transversal de la Ville, se veut être un outil fédérateur des autres outils et politiques de gestion communale. Lors de l'élaboration des projets du PCDR, tous ces outils existants, qu'ils soient communaux ou supra-communaux, seront pris en compte (PST, SSC, PCDN, PCM, GAL, etc.)*

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser une vision d'ensemble de Gembloux, avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (CREAT-UCL) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic est ensuite enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

A. SINZOT, du CREAT-UCL, présente le « portrait-robot » de Gembloux, synthèse succincte du pré-diagnostic du CREAT et d'éléments collectés lors de premières consultations du premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne). La présentation de ce « portrait-robot » se trouve en annexe 2.

Questions/remarques :

- Pourquoi Baudecet n'est-il pas représenté sur la carte de Sauvenière ?
  - *L'auteur s'est surtout concentré sur le noyau villageois dans sa description du village.*

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au « portrait- robot » présenté et d'apporter leur avis sur les atouts et les faiblesses de leur commune et de leur village.

Ceux-ci seront répartis en sous-groupes. Pendant 45 minutes les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses du territoire sur 3 thématiques traitées à savoir :

- Habiter à Gembloux
- Vivre ensemble à Gembloux
- Travailler et entreprendre à Gembloux

Chaque panneau thématique contiendra d'une part les atouts/faiblesses repris dans le portrait-robot : les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés. D'autre part, ils seront amenés à compléter les atouts et faiblesses propres à leur village.

→ Le résultat des travaux en sous-groupes qui reflète le ressenti des habitants **se trouve en annexe 2.**

5. Questions à approfondir en plénières

Une deuxième phase de consultation est organisée en plénière pour permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation organisées durant le premier trimestre 2016 (interviews personnes ressources, enquête en ligne).

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

Ces expressions pourraient paraître subjectives ou liées à un manque de connaissance d'une thématique précise mais sont le reflet du ressenti de certains habitants.

→ Affirmation 1 : A Sauvenière, le tissu associatif est très actif

Majorité de vert, quelques cartons rouges

Eléments issus du débat en lien avec cette question :

- Quelles activités faire avec les enfants très jeunes à Sauvenière ?
- Manque de locaux pour faire des projets/activités qui existent mais se déroulent ailleurs (tout le monde est d'accord qu'il manque un local).
- Il y a des salles de fêtes partout ailleurs dans les villages excepté à Sauvenière ! (Pour faire des activités extrascolaires, pour les plus jeunes, *etc*.)
- Il y a une salle de sport, mais les sports sont monopolisés par 2 ou 3 clubs, essentiellement des activités/sports pour adulte.
- Des fêtes de village ou associatives sont malgré tout organisées, notamment dans le hall sportif.
- Il pourrait y avoir un espace de jeu tel qu'un AgoraSpace ou un marquage au sol de terrain de foot sur la place de Sauvenière.
- Il faudrait également sur cette place un espace de jeux pour les enfants, une table de pique-nique, *etc*.
- Sauvenière est un des villages à n'avoir pas eu sa place de village dans le précédent PCDR.

→ Affirmation 2 : La zone d'activité économique est un plus pour les habitants de Sauvenière

Avis partagé

Eléments issus du débat en lien avec cette question :

- Est positif car amène des services, de l'emploi, *etc*.
- Est négatif car entraine des nuisances routières (saturation du réseau routier et difficulté de sortir du village sur la RN – dangereux).
- Demande : limiter la vitesse sur la nationale (maximum 70 km/h) mais attention au trafic de transit, le limiter pourrait également engranger des difficultés (embouteillages à certaines heures).
- RN est accidentogène (ce qui n'est pas forcément lié au zoning). Ne faudrait-il pas un feu de signalisation ? Il y en a déjà un mais il en faudrait un deuxième de l'autre côté du village.
- Crainte : extension de la zone d'activité économique qui se rapproche de plus en plus des habitations (perte de valeur de l'immobilier, destruction paysage de Sauvenière, *etc*.)
- Manque d'informations sur la zone d'activité économique et son extension auprès des habitants.
- Avis mitigé entre l'intérêt pour le développement de la zone d'activité économique (création d'emploi, de commerces, *etc*.) et les nuisances que cela entraine pour les habitants.
- Il faudrait mieux aménager la zone d'activité économique, y ajouter de la verdure et des haies d'arbres, notamment pour protéger le village des nuisances sonores mais aussi pour embellir le site.

→ Affirmation 3 : Je sais ce qu'est l'Agro-Bio-Pôle de Gembloux

Majorité de vert

Eléments issus du débat en lien avec cette question :

- L'Agro-Bio-Pôle : concept intéressant lié à la Faculté agronomique de Gembloux, à l'Institut Technique Horticole, au CRA, à la FWA, etc. et associé à la Ville pour coordonner cette dynamique. Il n'a jamais eu la reconnaissance régionale (via le SDER) qui aurait pu lui être bénéfique. La structure a porté le projet transcommunal de GAL, en espérant que celui-ci soit retenu.
- Il n'est pas très bien connu des habitants qui se demandent s'il existe toujours.

→ Autre

- Déçu du nouveau complexe sportif de Gembloux : pourquoi est-il si petit ? Y a-t-il une volonté de l'étendre à plus long terme ? Dommage car il y a un réel potentiel de développement sportif à Gembloux.
- Cette remarque est appuyée par d'autres personnes : on essaye de répondre aux besoins des habitants mais c'est toujours trop peu, les services sont toujours un cran en retard par rapport à la demande (piscine, école, etc.) Manque de vision à plus long terme, d'évaluation des besoins réels au vu du développement démographique.
- Demande de mettre la rue centrale de Sauvenière à sens unique.
- Il faudrait trouver une solution pour le parking de la place centrale et de la rue principale du village qui posent problèmes.
- Le carrefour entre la rue du village et la nationale qui est accidentogène.
- L'aménagement de la RN29 devrait se faire depuis des années et tarde à être réalisé (de Sombreffe à Perwez).
- Inquiétude pour le passage du PCDR en CRAT : le taux de participation aux consultations semble faible. Un participant estime qu'il y a vraiment peu de monde à cette rencontre, alors que Sauvenière est l'un des villages les plus peuplés. C'est dommage car la participation est importante et nécessaire : il faut compter sur le bouche-à-oreille, en outre. Il faut motiver les habitants dès le départ pour partir avec un groupe conséquent. Est-ce qu'il ne faudrait pas utiliser des moyens de communication choc pour sensibiliser les habitants ? (Par exemple « La fermeture de l'école demain ? Discutons-en ») Cela permettrait de susciter l'intérêt à la participation. Il faut bien réfléchir aux moyens mis en œuvre pour une bonne communication.
- Un problème à Sauvenière est le manque de liens entre habitants, ce qui induit une mauvaise transmission de l'information.
- L'information sur la consultation villageoise dans le VLAN n'était pas très lisible. De manière générale, la communication n'a pas été assez visible. Un toutes-boites aurait été préférable.
- Difficile pour les personnes âgées de rester informées (se fait surtout via le petit journal) car elles ne suivent pas forcément les moyens de communication modernes.

6. Prochaine étape : participation aux groupes de travail et appel à candidature pour la constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) thématiques et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

7. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list…)

→ http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE